

I

LE CONTEXTE RÉGIONAL

1.0

LE TERRITOIRE DE LA MRC DE MATANE

La Municipalité régionale de comté (MRC) de Matane se situe dans la région administrative du Bas-Saint-Laurent (plans I.1.1 et I.1.2). Le territoire de la MRC, présenté au plan I.1.3, est limité au nord par le fleuve Saint-Laurent et la MRC de Manicouagan, à l'est par la MRC de La Haute-Gaspésie, au sud par la MRC de La Matapédia et à l'ouest par la MRC de La Mitis.

La MRC de Matane regroupe 14 municipalités et possède une superficie de 3376,49 kilomètres carrés (km²) dont la moitié se compose de territoires non organisés soit de terres publiques. Selon le recensement de Statistique Canada réalisé en 1996, la population de la MRC s'élève à 23 723 personnes.

1.1 LE CADRE NATUREL

1.1.1 Le relief

Le territoire de la MRC de Matane se compose de deux entités distinctes : la côte du fleuve Saint-Laurent et le massif des Appalaches.

La zone côtière du fleuve Saint-Laurent est formée de plateaux et de terrasses. Cette zone présente généralement un relief peu accidenté. Seules les dénivellations entre les plateaux et les terrasses de même que les petites vallées encaissées dans les dépôts meubles comme la rivière Matane font exception au relief plutôt vallonné. La zone littorale qui forme une mince bande n'excédant pas 2,5 kilomètres de largeur diminue graduellement vers l'est. La côte du fleuve présente une certaine diversité au niveau des caractéristiques naturelles. À l'ouest du territoire de la MRC, cette zone offre un paysage typique du Bas-Saint-Laurent avec son relief généralement plat et ses terres en culture. À l'est de Sainte-Félicité, le paysage est typiquement gaspésien. Les pentes sont fortes et l'agriculture peu présente. La montagne et la mer constituent les éléments dominants du paysage.

Plus au sud, le territoire regroupe à la fois des caractéristiques naturelles typiques au littoral et au massif des Appalaches. À l'extérieur de la vallée de la rivière Matane et de quelques autres cours d'eau, l'altitude dépasse 200 mètres et la température moyenne annuelle est légèrement inférieure à ce qui est observé le long de la côte. Cette variété de caractéristiques naturelles se traduit par un paysage tout aussi diversifié. Les panoramas exceptionnels sur la chaîne de montagnes des Chic-Chocs visibles de Saint-Jean-de-Cherbourg contrastent grandement avec les terres agricoles de Saint-Luc-de-Matane et la vallée étroite de la rivière Matane.

Quant au massif des Appalaches, il est présent sur la majeure partie du territoire de la MRC. Ce massif entièrement occupé par le domaine forestier est caractérisé par une série de montagnes séparées de vallées. Au centre et au nord-est de la MRC, les monts Chic-Chocs offrent de spectaculaires paysages grâce à des altitudes supérieures à 800 mètres. Certains monts situés sur les territoires non organisés présentent une altitude supérieure à 1000 mètres. Il s'agit des monts Logan, Matawees, Blanc, Collins et Fortin.

1.1.2 Le réseau hydrographique

Le relief caractérisé par la présence d'une zone côtière et du massif appalachien engendre un réseau de drainage dont la presque totalité emprunte la direction du fleuve Saint-Laurent. Ce réseau de surface se compose d'une série de rivières ou de ruisseaux se déversant directement dans le Saint-Laurent ou par l'intermédiaire de cours d'eau plus importants. La plupart des rivières prennent leur

source sur le territoire de la MRC.

Outre le fleuve, la rivière Matane constitue le principal élément hydrographique du territoire autant par la dimension de son bassin de drainage que par la longueur du trajet qu'elle emprunte. Le littoral et la rivière Matane apparaissent donc comme les principaux axes dans le réseau de drainage et constituent ainsi des voies naturelles de pénétration.

1.1.3 Le climat

La présence du fleuve Saint-Laurent a un impact important sur le climat de la zone côtière. Dans cette zone, le climat est plutôt maritime ce qui fait que les étés sont plus frais et les hivers un peu moins rigoureux que dans les territoires du haut littoral. À l'inverse, l'impact du fleuve est moindre à l'extérieur de la zone côtière où le climat est plutôt continental et les amplitudes thermiques sont plus importantes. Il fait donc plus chaud l'été et plus froid l'hiver comparativement à la zone côtière.

Quant au vent, plus on s'éloigne du fleuve, moins ce facteur a une importance sur le climat. Les vents dominants proviennent généralement du sud-ouest. Pour le secteur de la ville de Matane, les températures moyennes maximum et minimum en degré Celsius sont respectivement de -7,24 et -15,40 en janvier et de 20,99 et 11,89 en juillet. Dans le secteur de la municipalité de Saint-René-de-Matane située dans le haut littoral de la MRC, les températures moyennes maximum et minimum en degré Celsius sont respectivement de -8,07 et -19,50 en janvier et de 24,10 et 11,61 en juillet.

1.2 LE CADRE HUMAIN

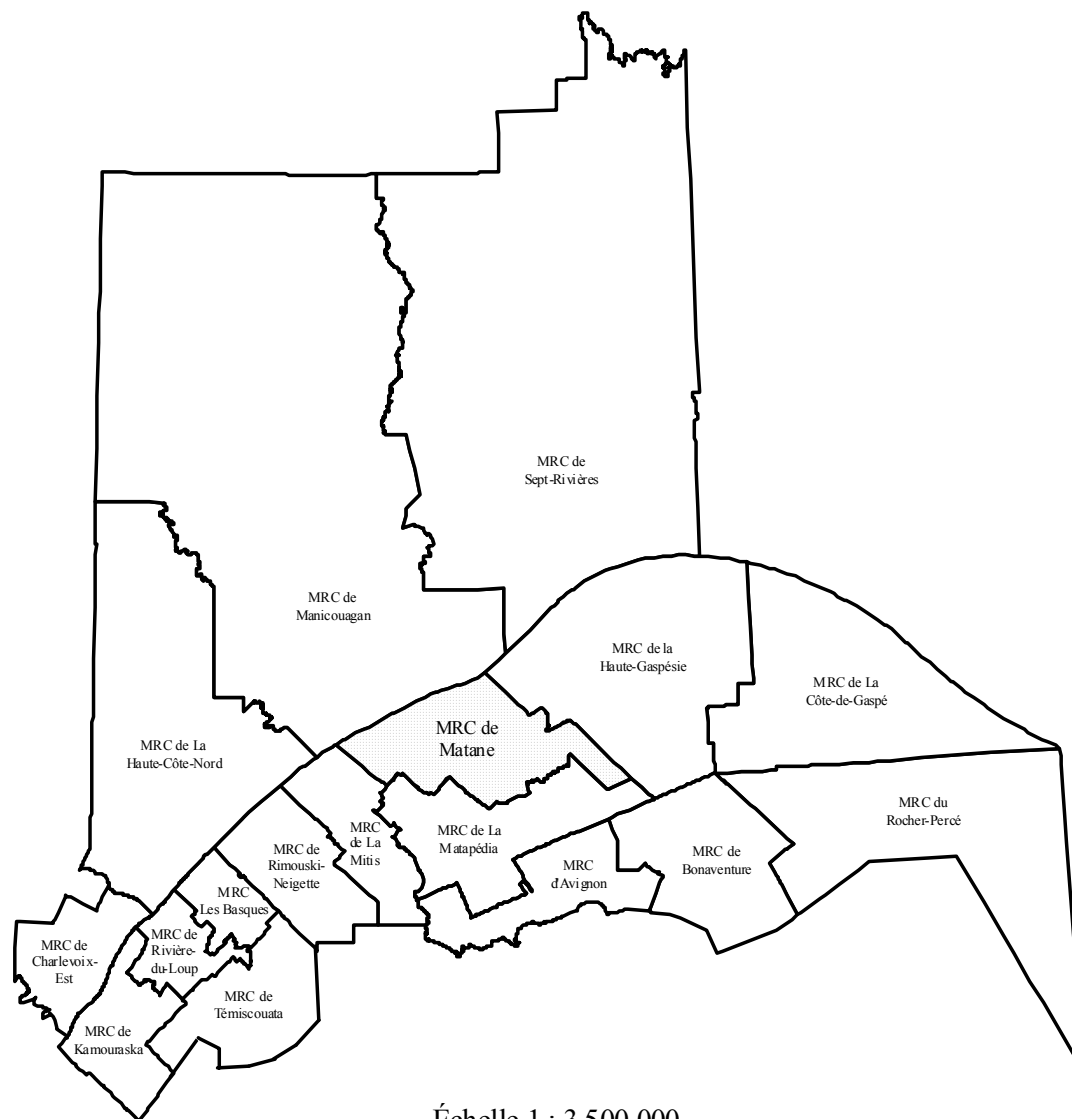
1.2.1 L'implantation humaine

Le cadre naturel a façonné l'organisation humaine du territoire. Attirés par le fleuve Saint-Laurent qui constituait à la fois une source de revenus avec la pratique de la pêche et la seule voie de communication, les premiers habitants se sont d'abord établis le long de la côte.

Par la suite, le bon potentiel agricole des terres riveraines a contribué à consolider l'implantation humaine dans la zone littorale. Ce n'est qu'à la fin du 19^e siècle et jusqu'aux années quarante, une fois les terres riveraines occupées, que de nouveaux rangs et de nouvelles paroisses plus éloignés de la côte furent ouverts à la colonisation. L'essor de l'industrie forestière a également contribué au peuplement du territoire. Le massif appalachien trop montagneux, trop isolé par rapport aux principales voies de communication et sans potentiel agricole est demeuré sous couvert forestier.

La population de la MRC établie hors de la ville de Matane demeure dispersée. L'espace rural a graduellement changé de vocation pour accueillir de plus en plus de résidents non agriculteurs qui souvent travaillent à Matane. Ce phénomène correspond à une mentalité régionale fortement ancrée qui valorise la proximité de la nature et des grands espaces. Il est intéressant de souligner que cette dispersion sur le territoire s'est maintenue malgré certaines tentatives visant à concentrer davantage la population par l'entremise notamment du plan de développement du Bureau d'aménagement de l'est du Québec (BAEQ) qui a entraîné la fermeture des paroisses de Saint-Paulin-Dalibaire, de Saint-Thomas-de-Cherbourg et de Saint-Nil il y a plus de 20 ans.

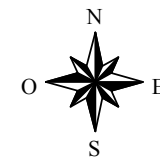
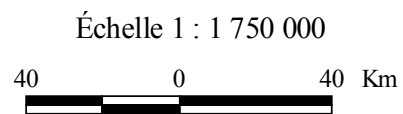
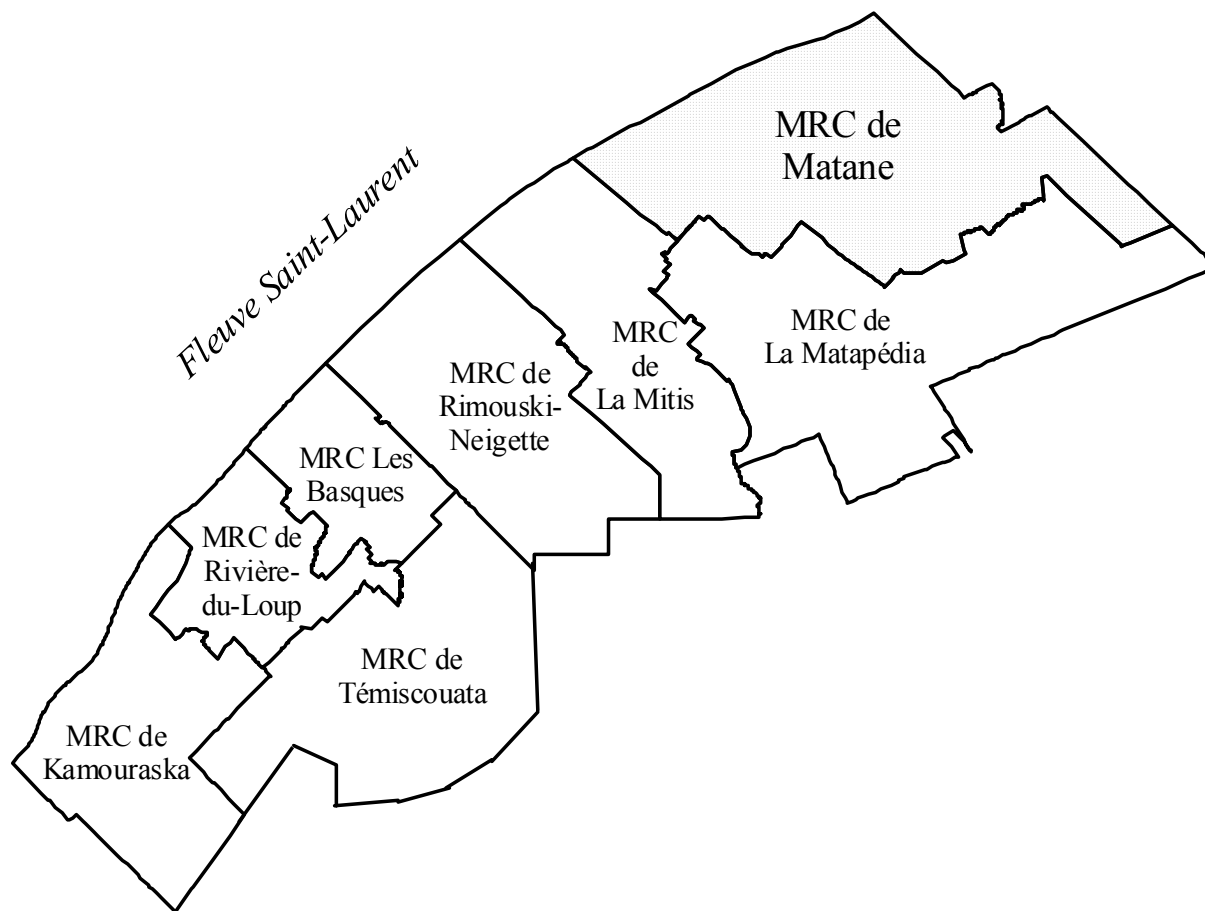
PLAN I.1.1
LA LOCALISATION DE LA MRC DE MATANE DANS L'EST DU QUÉBEC



Échelle 1 : 3 500 000
70 0 70 Km



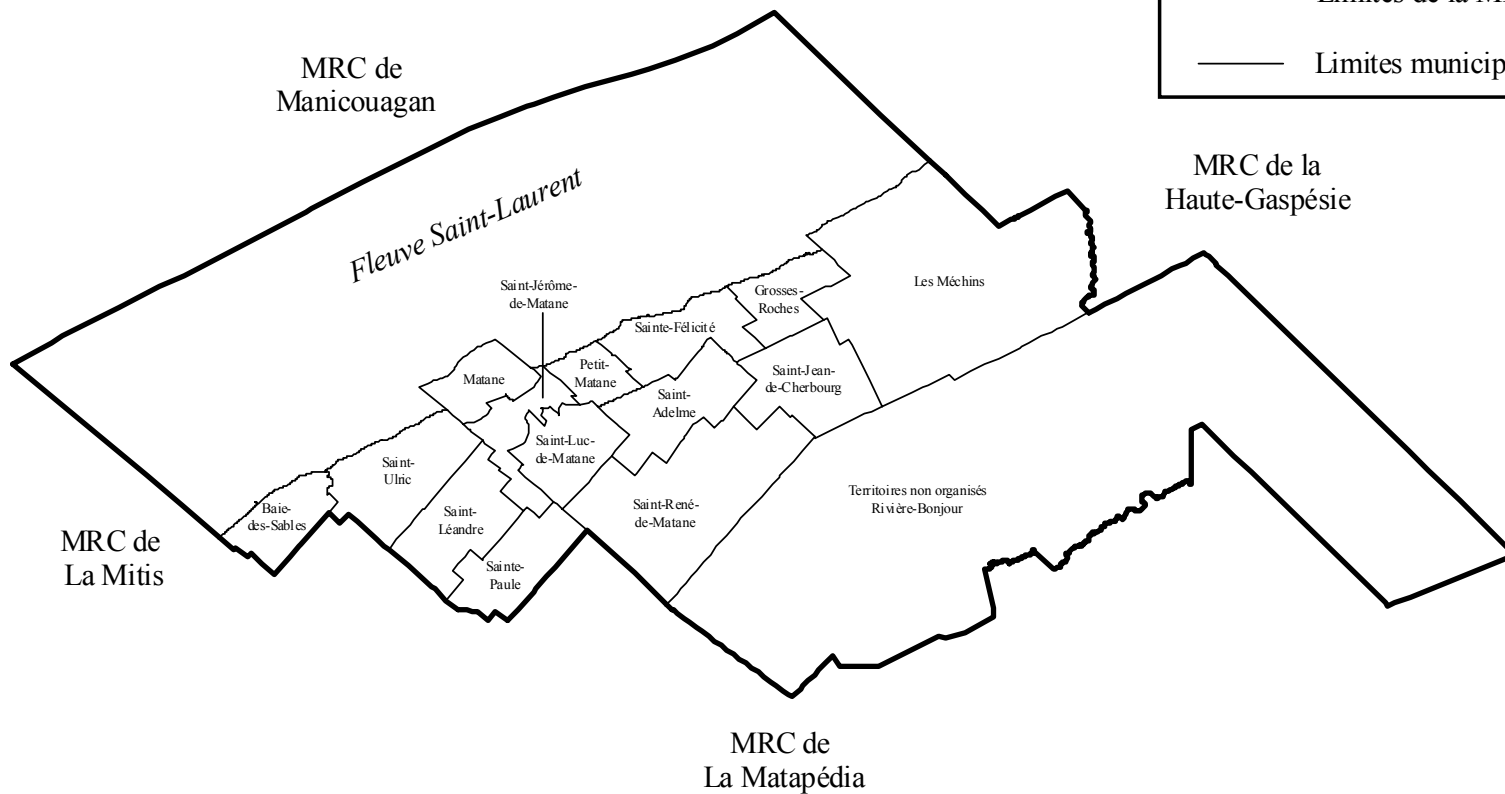
PLAN I.1.2
LA LOCALISATION DE LA MRC DE MATANE DANS LA RÉGION ADMINISTRATIVE DU BAS-SAINT-LAURENT



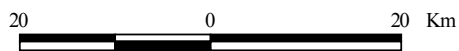
PLAN I.1.3
LE TERRITOIRE DE LA MRC DE MATANE

LÉGENDE

- Limites de la MRC
- Limites municipales

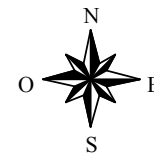


Échelle 1 : 700 000



DATUM : NAD83

PROJECTION : MTM



1.2.2 L'évolution démographique¹

Dans la région du Bas-Saint-Laurent, la MRC de Matane se classe au troisième rang derrière les MRC de Rimouski-Neigette et de Rivière-du-Loup sur le plan démographique. Les MRC de Rimouski-Neigette et de Rivière-du-Loup regroupent respectivement 25,6 % et 15,6 % de la population du Bas-Saint-Laurent alors que la proportion s'élève à 11,5 % pour la MRC de Matane.

La MRC a connu deux phases distinctes soit une première, de 1921 à 1961, marquée par une croissance démographique et une seconde, de 1961 à 1996, caractérisée par un déclin. Au cours de cette dernière période, la population de la MRC qui se situait à 28 966 personnes en 1961, a décliné à 23 723 habitants en 1996. La baisse démographique s'est surtout produite entre 1961 et 1971. Depuis le début des années soixante-dix, la population de la MRC a légèrement fluctué pour se maintenir au niveau actuel.

Plus récemment, la population a décliné de 2,5 % entre 1991 et 1996 alors que la baisse a été de 3,7 % entre 1986 et 1991. Le tableau I.1.1 indique l'évolution démographique des municipalités de la MRC entre 1991 et 1996. Les baisses les plus fortes ont été principalement enregistrées dans l'est de la MRC soit à Sainte-Félicité (-6,6 %), à Grosses-Roches (-4,6 %), à Les Méchins (-4,4 %) et à Saint-Adelme (-4,1 %). La municipalité de Baie-des-Sables (-5,9 %) a également connu une baisse démographique notable.

Les municipalités situées en périphérie de la ville de Matane ont connu une faible baisse soit Saint-Ulric (-2,9 %) et Saint-Jérôme-de-Matane (-2,0 %). La municipalité de Petit-Matane se démarque avec une croissance de 5,6 %. Quant à la ville de Matane, elle a connu un léger déclin de 3 %. Malgré cette baisse, la ville de Matane recueille néanmoins 52 % de la population totale de la MRC.

Comme ailleurs au Québec, on constate un vieillissement de la population puisque la proportion de la population âgée de moins de 14 ans diminue constamment depuis 1971 alors que la proportion de la population âgée de plus de 65 ans a doublé au cours de la même période. Le tableau I.1.2 indique l'évolution récente de la structure démographique des municipalités membres de la MRC de Matane.

1.3 L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Cette section présente certains traits dominants de l'activité économique. L'objectif n'est pas de tracer ici un profil économique du territoire de la MRC de Matane. Différents organismes ont récemment effectué ce travail et plusieurs études sont disponibles.

¹ Les données de cette section proviennent du recensement de Statistique Canada réalisé en 1996.

TABLEAU I.1.1

**ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DES MUNICIPALITÉS MEMBRES DE LA MRC DE MATANE
1991-1996**

Municipalités	Statut	Population 1991	Population 1996	Variation (%)	Superficie km ²
Baie-des-Sables	M	698	657	-5,9	64,54
Grosses-Roches	M	517	493	-4,6	63,99
Les Méchins	M	1339	1280	-4,4	452,00
Matane	V	12 756	12 364	-3,1	24,34
Petit-Matane	M	1288	1360	5,6	38,84
Saint-Adelme	P	566	543	-4,1	100,20
Saint-Jean-de-Cherbourg	P	230	239	3,9	113,23
Saint-Jérôme-de-Matane	P	1189	1165	-2,0	71,21
Saint-Léandre	P	396	401	1,3	102,62
Saint-Luc-de-Matane	M	913	899	-1,5	85,54
Saint-René-de-Matane	M	1081	1065	-1,5	249,14
Saint-Ulric	M	1750	1699	-2,9	118,68
Sainte-Félicité	M	1424	1330	-6,6	89,76
Sainte-Paule	M	187	228	21,9	87,78
Rivière-Bonjour	NO	0	0	-	1714,62
TOTAL		24 334	23 723	-2,5	3376,49

Source : Statistique Canada, recensements de 1991 et 1996.

Légende : V Ville
 VL Village
 P Paroisse
 M Municipalité
 NO Territoires non organisés

TABLEAU I.1.2

**ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE DÉMOGRAPHIQUE DES MUNICIPALITÉS MEMBRES DE LA MRC DE MATANE
1991-1996**

Municipalités	0-14 ans			15-24 ans			25-34 ans			35-44 ans			45-54 ans			55-64 ans			65 ans et plus		
	1991	1996	%	1991	1996	%	1991	1996	%	1991	1996	%	1991	1996	%	1991	1996	%	1991	1996	%
Baie-des-Sables	155	135	-12,9	75	60	-20,0	115	80	-30,4	85	105	23,5	55	75	36,4	90	70	-22,2	120	130	8,3
Grosses-Roches	100	80	-20,0	75	75	0	60	55	-8,3	90	80	-11,1	60	70	16,7	55	45	-18,2	85	80	-5,9
Les Méchins	265	205	-22,6	135	165	22,2	205	150	-26,8	230	235	2,2	165	185	12,1	155	140	-9,7	170	195	14,7
Matane	2365	1995	-15,6	1605	1630	1,6	2205	1585	-28,1	2080	2165	4,1	1470	1775	20,7	1275	1175	-7,8	1750	2035	16,3
Petit-Matane	275	250	-9,1	155	190	22,6	215	180	-16,3	245	265	8,2	170	220	29,4	105	115	9,5	140	140	0
Saint-Adelme	130	105	-19,2	90	80	-11,1	110	85	-22,7	95	90	-5,3	60	90	50,0	50	50	0	50	50	0
Saint-Jean-de-Cherbourg	60	60	0	45	30	-33,3	40	30	-25,0	40	40	0	35	30	-14,3	15	15	0	15	30	100,0
Saint-Jérôme-de-Matane	290	225	-22,4	150	175	16,7	150	105	-30,0	270	250	-7,4	185	230	24,3	75	100	33,3	85	70	-17,6
Saint-Léandre	60	75	25,0	50	55	10,0	55	55	0	75	60	-20,0	55	70	27,3	30	40	33,3	55	45	-18,2
Saint-Luc-de-Matane	190	175	-7,9	130	125	-3,8	150	145	-3,3	170	155	-8,8	105	165	57,1	75	70	-6,7	80	75	-6,3
Saint-René-de-Matane	290	250	-13,8	150	150	0	160	145	-9,4	180	195	8,3	130	155	19,2	80	80	0	95	85	-10,5
Saint-Ulric	405	335	-17,3	205	225	9,8	295	200	-32,2	295	305	3,4	195	245	25,6	145	170	17,2	205	210	2,4
Sainte-Félicité	315	260	-17,5	165	170	3,0	215	150	-30,2	250	235	-6,0	155	200	29,0	105	120	14,3	200	185	-7,5
Sainte-Paule	55	45	-18,2	20	45	125,0	20	20	0	35	50	42,9	20	35	75,0	25	25	0	20	15	-25,0
TOTAL *	4955	4200	-15,2	3045	3170	4,1	3990	2985	-25,2	4140	4260	3,0	2850	3535	24,0	2280	2220	-2,6	3070	3335	8,6

Source : Statistique Canada, recensements de 1991 et 1996.

* Le total ne correspond pas à la somme des groupes d'âge puisque ces derniers sont représentés en chiffres arrondis.

1.3.1 Les principaux indicateurs¹

Concernant les indicateurs du marché du travail, la population active s'élevait à 10 955 personnes en 1991 et à 10 565 en 1996. Le taux de chômage s'établissait à 16,9 % en 1991 et à 20,6 % en 1996, ce qui est plus élevé que dans l'ensemble du Québec (11,8 % en 1996). Le taux d'activité qui mesure la proportion des personnes occupées et des chômeurs à la recherche d'un emploi par rapport à la population âgée de 15 ans et plus s'élevait à 55,1 % en 1996 (57,1 % en 1991) comparé à un taux de 62,3 % (1996) dans l'ensemble du Québec.

En 1991, le revenu moyen annuel brut des ménages privés s'élevait à 33 857 \$ pour la MRC alors qu'il s'établissait à 40 826 \$ pour le Québec. Les municipalités de Saint-Jérôme-de-Matane (42 491 \$) et de Saint-Luc-de-Matane (41 977 \$) présentent les plus hauts revenus alors que les municipalités de Saint-Adelme (27 354 \$), de Baie-des-Sables (27 437 \$) et des Méchins (24 657 \$) présentent les revenus moyens annuels bruts les plus faibles.

Concernant la composition des revenus des ménages de la MRC, une proportion de 72,0 % provient de revenus d'emplois comparativement à une proportion de 77,4 % pour le Québec. Quant aux transferts gouvernementaux, ils représentent une proportion de 22,7 % des revenus pour la MRC de Matane. Ce nombre est beaucoup plus élevé que dans l'ensemble du Québec où le taux se situe à 13,3 %. Le revenu de plusieurs ménages de la MRC dépend donc des différents programmes gouvernementaux (assurance-emploi, sécurité du revenu, etc.) dans une proportion relativement importante.

1.3.2 Les secteurs d'activités²

1- Le secteur primaire

Le secteur primaire est beaucoup plus important dans la MRC que dans l'ensemble du Québec. Le secteur primaire occupe environ 7,0 % des travailleurs de la MRC alors que la proportion pour l'ensemble du Québec s'élève à 3,7 % et à 10,3 % pour la région administrative du Bas-Saint-Laurent. L'importance du secteur primaire dans la MRC est à la baisse depuis 1971 alors qu'il recueillait 16 % des emplois.

Le nombre total de travailleurs du secteur primaire s'élève à environ 700. Les municipalités qui regroupent une proportion élevée de travailleurs oeuvrant dans le secteur primaire sont notamment Baie-des-Sables et Saint-Ulric. L'agriculture, la forêt, la pêche et le secteur minéral sont les principaux domaines d'activités du secteur primaire dans la MRC de Matane.

Le territoire de la MRC recèle peu de ressources minérales connues et exploitables. L'exploitation actuelle se résumant à l'extraction des bancs d'emprunt (carrières, sablières) et à la mise en valeur de tourbières. Les carrières et les sablières sont des phénomènes ponctuels ayant en général une très faible envergure. Les tourbières se concentrent dans la municipalité de Saint-Ulric sur une

¹ Les données de cette section proviennent des recensements de Statistique Canada réalisés en 1991 et en 1996.

² Les données de cette section proviennent du recensement de Statistique Canada réalisé en 1996.

superficie de 400 hectares. Ces tourbières figurent parmi les plus importantes de l'est du Québec en terme de capacité de production.

2- Le secteur secondaire

Le nombre de travailleurs oeuvrant dans le secteur secondaire s'élève à environ 2500. Le secteur secondaire recueille 24,7 % des emplois de la MRC alors que la proportion pour l'ensemble du Québec s'établit à 22,1 % et à 18,0 % pour la région administrative du Bas-Saint-Laurent.

La municipalité des Méchins présente une proportion importante de travailleurs oeuvrant dans le secteur secondaire. Cette proportion s'explique principalement par la présence du chantier maritime de la compagnie Verreault Navigation. La municipalité des Méchins se caractérise principalement par sa vocation industrielle axée sur la mer.

Le secteur secondaire comprend deux secteurs : le secteur manufacturier et le secteur du bâtiment et des travaux publics. Sur le plan des industries manufacturières, les principaux secteurs sont ceux des produits alimentaires, de l'habillement, du bois, du papier et du matériel de transport. Le nombre est estimé à environ 60 entreprises qui regroupent environ 1860 emplois. La plupart des entreprises manufacturières sont situées dans le parc industriel de la ville de Matane.

Quant au secteur du bâtiment et des travaux publics, il regroupe environ 620 emplois. La MRC compte plusieurs entrepreneurs généraux de même que plusieurs entrepreneurs oeuvrant dans différents domaines (excavation, plomberie-chauffage, électricité, vitrerie, climatisation-réfrigération, etc.).

3- Le secteur tertiaire

Le secteur tertiaire regroupe environ 6900 emplois soit une proportion variant autour de 68,3 % de l'ensemble des emplois de la MRC. La proportion pour l'ensemble du Québec s'élève à 74,1 % et à 71,7 % pour la région administrative du Bas-Saint-Laurent. Les municipalités qui regroupent une proportion élevée de travailleurs oeuvrant dans le secteur tertiaire sont notamment Matane, Petit-Matane et Saint-Jérôme-de-Matane.

Le secteur tertiaire regroupe les secteurs de l'activité commerciale, des services, de l'hébergement et de la restauration. L'activité commerciale comprend les commerces de vente au détail et les commerces de vente en gros. Le nombre de commerces de vente au détail est évalué à environ 280 alors que le nombre de commerces de vente en gros est estimé à environ une trentaine. Les principaux domaines sont ceux des machines et fournitures agricoles ou industrielles, des produits dérivés du pétrole et des matériaux de construction. L'activité commerciale regroupe environ 1930 emplois.

Quant aux services, les secteurs de l'éducation, de la santé, des services sociaux et des services gouvernementaux regroupent plus de 2260 emplois. Les autres domaines importants sont ceux des transports, des communications, de la finance, de l'assurance et des affaires immobilières avec un total d'environ 1000 emplois.

À l'égard des domaines de l'hébergement et de la restauration, le territoire de la MRC compte plus d'une vingtaine d'établissements d'hébergement et plus d'une quarantaine de restaurants et casse-

croûte. Le nombre d'emplois est estimé à environ 770. Ces domaines sont en partie liés au tourisme lequel constitue une activité importante en raison de la position géographique de la MRC à la porte d'entrée de la Gaspésie et de la présence de la rivière Matane reconnue pour la pêche au saumon.

Au total, la MRC de Matane regroupe environ 10 600 emplois et le secteur tertiaire est de loin le plus important en terme d'emplois générés.

Sur le plan économique, les avantages sont principalement liés à la présence d'une gamme variée d'infrastructures de transport qui permet à la MRC d'occuper un rôle stratégique entre la rive nord et la rive sud du Saint-Laurent. Le parc industriel de la ville de Matane représente également un atout fort important pour le développement de la MRC.

À l'inverse, comme beaucoup de régions périphériques du Québec, la MRC de Matane présente des caractéristiques qui démontrent une économie fragile. Le taux de chômage est toujours élevé et les transferts gouvernementaux représentent la principale source de revenus de plus d'un ménage sur cinq. Les principaux points faibles de l'économie demeurent l'éloignement de la MRC des grands centres de production et de consommation, sa forte dépendance sur les ressources naturelles traditionnellement très sensibles aux fluctuations des différents marchés et une main-d'oeuvre peu spécialisée.